

GRANDES ÉCOLES : MISE AU BAN DES ÉLÈVES QUI VEULENT « SORTIR DU CADRE »

Bifurqueurs, déserteurs, rebelles. Ces étudiants d'AgroParisTech, Polytechnique ou HEC ont marqué les esprits en 2022 par leurs discours de fin d'année, dans lesquels ils appellent leurs camarades à s'engager dans une autre voie que celle de l'industrie. Ce coup de projecteur n'a pas du tout plu aux grandes écoles, qui depuis réagissent vivement au moindre mouvement de contestation de la part de leurs étudiants.

« Si nous nous effondrons ici, au milieu du forum de l'X, c'est pour rappeler les destructions auxquelles participent la plupart des entreprises venues nous recruter. » Ils sont une trentaine d'étudiants de Polytechnique, alumni (anciens élèves de grande école) et élèves d'écoles voisines à s'être allongés par terre et à avoir pris la parole pour dénoncer les liens de la célèbre école d'ingénieurs avec des multinationales comme TotalEnergies. La scène a lieu le 3 octobre dernier, lors du forum des entreprises. Quelques mois plus tard, en avril, plusieurs participants à cette action étaient condamnés à « dix jours d'arrêt en raison de leur devoir de réserve » par la direction de l'école. Une décision particulièrement sévère. S'ils sont longtemps restés dans le rang, les étudiants des grandes écoles n'hésitent plus à critiquer publiquement leurs établissements : publications sur les réseaux sociaux, lettres à l'administration ou actions lors des événements emblématiques de leur scolarité. Une mobilisation qui n'est pas sans risque.

« Nous voulions montrer à nos camarades d'autres voies professionnelles que celles présentées habituellement à l'école »

Les directions des grandes écoles réagissent vivement à la prise de position publique de leurs étudiants, par des punitions ou de façon plus insidieuse. Roxane Guéville et Boris Vilter, étudiants en quatrième année à AgroParisTech (APT) en ont fait les frais. En février, ils souhaitent organiser une Semaine de l'agriculture paysanne, dans l'enceinte de l'école. Au programme : échanges avec les étudiants bifurqueurs qui ont prononcé le fameux discours de fin d'année en 2022, entretien



VINCENT CHAMBON

avec le paysan et député EELV Benoît Biteau et conférence du Collectif contre la ligne 18, qui lutte contre l'extension du métro parisien menaçant les terres agricoles du plateau de Saclay (Essonne). « Nous voulions montrer à nos camarades d'autres voies professionnelles que celles présentées habituellement à l'école », explique Boris Vilter. Il se souvient : « Ça a été une bataille sans nom avec l'administration. » La direction, qui finance l'événement, refuse la présence du Collectif contre la ligne 18, demande à ce que des alumni de l'école installés en agriculture conventionnelle participent à la table ronde des bifurqueurs et tente d'imposer un contradicteur face à Benoît Biteau. « On a réussi à organiser notre événement, mais les échanges de mails et les rendez-vous incessants avec la direction nous épuisent. Je pense que c'est une stratégie consciente de l'administration. La preuve : elle finit par accepter même si on ne répond pas à ses exigences », soupire Roxane Guéville. Interrogé, Laurent Buisson, directeur général d'AgroParisTech se défend d'une quelconque inégalité de traitement des événements organisés par les étudiants : « Nous sommes attachés

à représenter la diversité des points de vue, mais chaque prise de parole doit être modérée par une personne à même de mettre en situation le sujet. »

LES MOUVEMENTS ÉCOLOGISTES LAISSÉS LOIN DES GRANDES ÉCOLES

Pourtant, certains n'ont pas pu organiser leur événement. La journée d'étude de l'enseignant-chercheur à APT, Bruno Villalba, a été purement interdite par la direction de l'école. En janvier, celui qui enseigne la science politique dans l'école d'agronomie décide d'organiser un événement de recherche consacré à « la radicalisation et à l'utilisation de la violence par les mouvements écologistes ». Des membres des Soulèvements de la Terre et de partis animalistes sont invités à participer à des ateliers. « Le but est d'étudier les registres argumentatifs des militants et de les confronter à la réalité », détaille Bruno Villalba. L'un des invités, un militant animaliste, publie un message sur les réseaux sociaux qui laisse penser qu'il va animer une table ronde dans la célèbre école d'agronomie. Tombé en plein durant les mouvements de protestation des agriculteurs du dé-

but d'année, le message enflamme une partie du réseau social X. Le syndicat agricole la Coordination rurale, menace de manifester devant l'école. Laurent Buisson fait interdire la journée d'étude trois jours avant le début de l'événement. « Certains intervenants ont présenté la journée d'étude comme une journée d'action, sur les réseaux sociaux. J'ai considéré que l'événement avait changé de nature, qu'il y avait détournement de la journée d'étude », justifie le directeur général. Bruno Villalba ne décolère pas : « C'est une décision administrative qui nuit à l'indépendance de la recherche et qui remet en cause le contenu de la formation que je dispense aux étudiants. » Il s'avoue découragé d'organiser tout événement de recherche à l'avenir.

« INÉGALITÉ DE TRAITEMENT FLAGRANTE ENTRE LA POSITION CONSENSUELLE ET LES POSITIONS CONTESTATAIRES »

« L'expression de positions politiques qui tendent à sortir du cadre n'est pas toujours la bienvenue et la réponse de l'administration peut alors rapidement s'avérer discrétionnaire. Il y a une inégalité de traitement flagrante entre la position consensuelle (qui n'est pas moins politique) et les positions contestataires comme l'idée de décroissance », analyse David Montagne, maître de conférences à APT et représentant syndical à Sud rural territoires. Observation semblable à Polytechnique de la part d'Alexis Tantet, professeur assistant : « La vision générale de la direction n'est pas celle d'une université, ce n'est pas un espace de débat qui pourrait porter sur des questions politiques. L'école aurait une image de marque, on serait là pour faire de la science neutre. »

Ces inquiétudes ne sont pas isolées. Ce 28 février, 16 élus au conseil d'administration d'APT adressent une demande au directeur général dans laquelle ils s'interrogent sur « l'indépendance des activités exercées par AgroParisTech face à des pressions, qu'elles soient externes (dont socio-économique), ou internes. Comment alors préserver cette indépendance, la liberté d'association des étudiantes et étudiants, et la liberté académique des enseignants-chercheurs? » Ceux qui essaient d'user de cette liberté, sont mis au ban.

ADÈLE HOSPITAL

PAUL WATSON, LE FONDATEUR DE L'ONG SEA SHEPHERD ARRÊTÉ AU GROENLAND



UNE ÉCOLE DANS LE METAVERS

Dans un communiqué du 2 juillet dernier, l'institut FormaVerse a « fièrement [annoncé] le lancement de son campus en 3D, une première en France pour une école 100 % en ligne ». La formation à distance n'étant pas une nouveauté, cette école de commerce propose donc, via son campus dans le metavers, « une expérience immersive qui surpasse les méthodes traditionnelles d'enseignement à distance », en réinventant « la formation académique et professionnelle », rien que ça ! Alors que les difficultés de concentration et de socialisation ont été largement mises en avant par les étudiants ayant recours à l'enseignement à distance, il semble qu'il faille prendre avec des pincettes l'idée de « l'école du futur, incarnée par FormaVerse et son approche innovante de l'éducation. » Surtout quand l'innovation se résume à accéder à un campus virtuel à l'aide d'un avatar...

LA CROISIÈRE NE S'AMUSE PLUS

Le 6 juillet dernier, des milliers de Barcelonais ont protesté contre le tourisme de masse aux cris de « Les touristes hors de nos quartiers ! », et des manifestations similaires ont eu lieu aux Canaries et à Majorque. En 2023, ce sont près de 12 millions de personnes qui sont venues visiter la ville catalane, destination phare des croisiéristes, entraînant de nombreuses nuisances. Parmi celles-ci, l'augmentation drastique du prix des loyers ou la disparition de commerces de proximité, au profit des magasins de souvenirs. Excédés, les habitants ont ainsi fait savoir leur mécontentement, notamment en tirant sur des touristes, attablés en terrasse d'un restaurant, avec des pistolets à eau. Un bon moyen de forcer les voyageurs à mettre de l'eau dans leur vin...

LE NOUVEAU BRUIT DE BOTTES



AU SEIN DES UNIVERSITÉS FRANÇAISES, LE RÉSEAU MENS AGIT POUR L'ACCUEIL DES EXILÉS

« Notre première valeur est l'accès inconditionnel à l'enseignement supérieur. » C'est ainsi que Camille Hanon résume la démarche du Réseau MENS – Migrants dans l'enseignement supérieur –, dont elle est la directrice. « Celui-ci a vu le jour de manière informelle durant l'année universitaire 2016-2017, à la suite de l'arrivée de nombreux étudiants déplacés de Syrie et face au constat du manque de dispositifs spécifiques pour accompagner les exilés au sein des universités françaises. » Cette expérience a notamment permis de mieux répondre à l'afflux de réfugiés ukrainiens depuis l'invasion russe¹.

LES PERSONNES IMMIGRÉES SONT SOUVENT DIPLÔMÉES

Contrairement aux idées reçues, une part importante des personnes immigrées ont suivi un cursus universitaire. D'après des statistiques publiées par l'Insee en avril dernier, 51 % des personnes arrivées en France en 2021 étaient titulaires d'un diplôme du supérieur². Mais plusieurs obstacles empêchent souvent ces dernières de mettre à profit leurs compétences pour poursuivre leurs études, comme l'explique notre interlocutrice : « Le premier obstacle concerne la maîtrise de la langue française. Le niveau B2 est requis pour accéder à l'enseignement supérieur, mais les formations gratuites se limitent la plupart du temps aux niveaux A1 ou A2. Par ailleurs, les personnes exilées ont souvent des parcours atypiques, avec des ruptures longues. Il est donc difficile de les faire reconnaître académiquement. Enfin, la plus grosse problématique reste celle des conditions matérielles souvent précaires dans lesquelles vivent ces personnes, donnant peu de perspectives pour suivre une formation non rémunérée. »

C'est donc pour répondre à ces difficultés de plus en plus prégnantes que le Réseau MENS s'est progressivement structuré :

« Face à ces réalités, les personnels d'université se sont réunis et beaucoup de dispositifs spécifiques se sont montés. En 2019, nous avons pu obtenir la reconnaissance de ces dispositifs en "DU passerelle", qui permet aux étudiants d'avoir accès aux bourses sur critères sociaux et de bénéficier d'un accompagnement sur les plans administratif, médical et psychologique, tout en suivant des cours de français et d'autres disciplines. L'objectif étant de rejoindre par la suite une formation académique. »

« Prévenir le déclassement social et professionnel »

En 2023, le Réseau comptait ainsi 54 établissements membres et 39 dispositifs de type « DU passerelle » déployés. Pour une réussite avérée : « Nous sommes à 77 % de réussite au diplôme et presque autant d'insertion dans l'enseignement supérieur. Nous avons également 15 % d'étudiants qui vont en formation professionnelle ou en emploi. » Si 8 000 personnes exilées ont déjà pu bénéficier de ces dispositifs, les moyens manquent, comme le souligne Camille Hanon : « À l'échelle nationale, nous avons eu récemment près de 6 000 candidatures pour un total de 1 800 places. »

Il faut dire que le succès du Réseau MENS dépend en grande partie de l'engagement d'une poignée de personnes par établissement : « Dans les universités,

le bon fonctionnement repose sur des volontés individuelles. C'est super, mais si les personnes concernées partent, tout s'écroule. Nous souhaitons donc l'éviter en nous structurant au mieux et en bénéficiant d'un soutien plus important de la part de l'État. »

Les récentes élections législatives ont ainsi été une importante source de stress pour Camille Hanon et son équipe : « Nous avons craint que toutes nos subventions ne disparaissent, car il s'agissait d'une des promesses de campagne du Rassemblement national (RN). Ce qui aurait eu pour effet de diminuer de moitié les places disponibles au sein de nos formations. » Pourtant, au-delà des clivages militants, « l'Université ne peut, en vertu du Code de l'éducation, refuser une personne en raison de son statut administratif, mais seulement sur des critères académiques », rappelle notre interlocutrice. Et celle-ci d'ajouter : « Alors que les propositions faites par le RN vont à l'encontre des conventions internationales, nous sommes en devoir de permettre aux personnes exilées d'avoir un avenir en France, afin de prévenir leur déclassement social et professionnel. »

JP PEYRACHE

1 « Comment l'enseignement supérieur s'est mobilisé pour accueillir les jeunes Ukrainiens », Le Monde, 21 février 2023
2 « L'essentiel sur... les immigrés et les étrangers », https://insee.fr, 4 avril 2024

